



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prolifération des frelons asiatiques

Question écrite n° 35092

Texte de la question

M. Arnaud Viala attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur l'augmentation exponentielle du nombre de frelons asiatiques sur l'ensemble du territoire français. Depuis la découverte des frelons asiatiques (*Vespa velutina nigrithorax*) sur le territoire national en 2004, on remarque une nette augmentation du nombre de frelons partout en France. Celui-ci est considéré comme un danger environnemental puisqu'il est classé au niveau national dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique *Apis mellifera* sur tout le territoire français à la suite de l'arrêté du 26 décembre 2012. D'autre part, il représente également un danger pour l'homme. Chaque année, plusieurs dizaines de personnes meurent des suites d'une piqure de frelons asiatiques, principalement des individus allergiques. Cette espèce prolifère sur l'ensemble des territoires et sont de plus en plus difficile à réguler et à déloger. Autrefois concentré majoritairement sur le littoral méditerranéen, cet insecte est désormais présent sur l'ensemble du territoire. À l'heure actuelle et malgré les différentes lois prises jusqu'en 2018, il n'existe aucune stratégie collective de prévention, de surveillance et de lutte contre cet insecte qui soit reconnue efficace pour répondre à l'objectif de réduction de l'impact délétère du frelon asiatique sur les colonies d'abeilles. La situation devient de plus en plus préoccupante pour certains territoires qui sont démunis face à ce fléau. Il demande si le Gouvernement a prévu de déployer des moyens législatifs pour endiguer la prolifération des frelons asiatiques dans la future loi issue de la convention citoyenne.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Viala](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35092

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 1er mars 2021

Question publiée au JO le : [22 décembre 2020](#), page 9423

Question retirée le : 10 août 2021 (Fin de mandat)